

M. Bourassa donne ici la mesure de son talent, et il la donne bonne et grande. C'est d'un magnifique espoir pour les amis des arts.

L'idée qui a donné naissance à ce tableau est très-bonne, et elle a été développée avec tout le talent qu'elle exigeait. Il doit y avoir nécessairement quelques imperfections, quelques lacunes. Doit-on s'en étonner, quand on songe que M. Bourassa n'a eu que trois mois pour remplir ses quatre cent soixante pieds de surface ?

Parmi les grands hommes d'Amérique, on peut trouver qu'il y en aurait bien quelques-uns encore à ajouter. Mais M. Bourassa, travaillant pour l'Exposition de Paris, devait songer d'abord à ceux dont les noms sont mieux connus en Europe.

Ce travail est dans le genre de l'hémicycle des Beaux-Arts de Paul Delaroché.

Le grand peintre français travailla quatre ans et fut payé comme doit l'être un artiste du premier mérite. M. Bourassa sera-t-il aussi favorisé ? Se trouvera-t-il un gouvernement assez ami des arts pour lui commander ce tableau dont nous venons de faire connaître l'esquisse ?

Nous le désirons ardemment. Le gouvernement qui mettra ce magnifique projet à exécution aura droit à la reconnaissance publique. Les talents sont trop rares dans notre pays pour qu'il soit permis de ne pas leur donner tout l'encouragement dont ils ont besoin pour se manifester dans toute leur portée.

M. Bourassa est canadien, et il a fait et ferait une œuvre canadienne, qui serait une de nos gloires de premier ordre. Une aussi belle et aussi rare occasion ne devrait, à aucun prix, être perdue. — *Minerve* 31 janv. 1867.

Berceau et Tombeau de Champlain.—Trois articles de mérite et d'un grand prix pour le Canada comme documents historiques ont été publiés par M. Margry en septembre et octobre derniers, dans les colonnes de l'*Indépendant*, journal de la Charente-Inférieure, sur les pionniers saintongeois de la nouvelle Confédération de l'Amérique Britannique du Nord. Nous ne pouvons les reproduire en entier par défaut d'espace, mais nous recueillons avec empressement les quelques lignes qui y sont consacrées à Champlain.

Après avoir cité les noms de plusieurs navigateurs hardis, originaires de la Saintonge, qui virent chercher fortune dans le Nouveau-Monde. M. Margry s'arrête avec complaisance devant la grande figure de fondateur de Québec :

" Je parle surtout, dit-il, de Samuel de Champlain, capitaine de vaisseau, natif de Brouage qui fonda la ville de Québec, découvrit le lac appelé de son nom, le lac Ontario, la rivière des Outawas, fit commencer les missions sur les bords du lac Huron, et soutint les premiers efforts de la rivalité des colonies anglaises.

" La constance de Champlain dans la poursuite de ses entreprises, a dit le dernier historien de la colonisation française en Canada, sa fermeté et son courage dans les plus grands périls, le soin qu'il eut de nous laisser des relations curieuses des circonstances de ses voyages, la lutte qu'il soutint pendant tant d'années (1608-1635) contre les compagnies marchandes pour créer la colonie sans se laisser abattre par leur mauvais vouloir ; enfin, son attachement sincère à la religion et son zèle pour la répandre, lui ont acquis des titres immortels à la reconnaissance des Canadiens et des Français.

" A la pensée de ces titres si éclatants et presque oubliés cependant parmi les masses, quand nous voyons chez nous prodigier le bronze ou le marbre et dresser des statues à des écrivains de premier ordre, tels que Gresset ou Quinault, à d'honnêtes professeurs de langue latine, comme l'Homond, à des généraux, simples instruments d'une gloire plus haute, nous ne pouvons nous empêcher de nous étonner que l'on méconnaisse la justice due à un homme, dont la vie a été si féconde en heureux résultats pour les Deux-Mondes.—Vaudrait-il donc mieux dans l'esprit des masses, avoir fait de petits vers, que d'avoir révélé à la science des contrées immenses par des explorations pleines de dangers, que d'avoir acquis ainsi le territoire de la France sans verser de sang, que d'avoir enfin étendu, développé la nationalité française, en ouvrant loin de la métropole de vastes espaces à toutes les activités douées d'assez de courage pour s'élever de la misère au bien-être ?

" Nous ne ferons pas aux masses, l'injure de penser que telle est leur opinion, seulement il est dans la nature du plus grand nombre, d'oublier ce qui est loin des yeux. C'est ainsi que nous en sommes encore au point où M. Michel Chevalier nous reprochait d'être, il y a trente ans. " De l'empire qu'autrefois nous avons pu nous flatter de fonder en Amérique, disait le savant publiciste, il ne reste pas même un souvenir, car les hommes qui y sacrifièrent leur vie, n'ont pas une ligne dans nos annales, pas une esquisse dans nos monuments.

" Quand cesserons-nous donc de mériter un pareil reproche ?..

" Ne serait-ce pas aujourd'hui, pour cela, un moment bien choisi que celui où l'ancienne nouvelle France se reconstitue dans son ensemble, la race française à sa tête ? N'y a-t-il pas également une coïncidence favorable dans la présence d'un Saintongeois au ministère de la marine des colonies, appelé par ses attributions mêmes à conserver une gloire qui appartient à la fois à la marine, aux colonies et à la Saintonge. D'un autre côté, lorsque la prochaine Exposition-Universelle va nous mettre de nouveau en rapport avec les Canadiens, ne serait-il pas opportun de leur montrer qu'on suit leurs efforts avec une sympathie toute fraternelle. A une époque où l'on parle tant de l'union des peuples, de la grande famille humaine, il faudrait songer tout d'abord à resserrer par le souvenir, les

liens naturels entre les peuples d'origine commune.—Or, il nous serait facile de montrer une longue liste de noms de l'Aunis et de la Saintonge, qui sont ceux aujourd'hui, si je puis m'exprimer ainsi, de nombreuses tribus franco-canadiennes.—Suivant nous, ces émigrations, en admettant que Champlain n'eût pas d'autre titre à nos hommages, ne nous permettraient pas de rester indifférents à la mémoire du premier auteur de ces relations entre nos provinces et l'Amérique du Nord."

La France a entendu la voix de M. Margry, faisant appel à sa justice au nom de sa gloire et pendant qu'on s'occupe ici de réintégrer le tombeau de Champlain dans les honneurs dus au courage et à la grandeur d'âme de ce héros—de l'autre côté de l'Océan, on cherche sous des ruines le petit coin de terre où il vit le jour et on se propose d'y élever un monument, aussi glorieux pour nous que pour la France elle-même.—M. Omer Charlet, membre du conseil général de la Charente-Inférieure, a adressé sur ce sujet aux journaux de La Rochelle la lettre suivante :

" Nos compatriotes du département, aussi bien que les colons du Canada français, apprendront avec un vif intérêt la communication que je viens de recevoir de M. le ministre de la marine.

" Son Excellence, qui sait mieux que personne combien notre pays a droit d'être fier de Samuel Champlain, va faire rechercher la maison de Brouage où il naquit, et ce n'est qu'au cas où cette maison ne serait pas retrouvée qu'on mettrait au point le plus en vue des voyageurs, une inscription commémorative de la naissance et des services de l'illustre fondateur de Québec.

" Comme toutes les maisons de Brouage que nous connaissons ont été construites en raison du plan singulier donnée en 1550 par le Seigneur de Pons, plan que n'a point sensiblement changé le cardinal de Richelieu, il est très possible que la maison de Champlain, née en 1567, existe encore ou que tout au moins on en retrouve les ruines

" Il y aurait un point important à établir : c'est la date de la naissance de Champlain.

" Les archives de la préfecture de La Rochelle sont muettes à ce sujet. Mais tous les registres de Brouage ayant été transportés à Marennes, il est très probable qu'on pourrait, en s'adressant à l'obligeance des magistrats du parquet, trouver dans ces registres cette date qui, si je ne me trompe, nous mettrait en 1867, en face du trois centième anniversaire de la naissance de Champlain.

" Placer une inscription, poser la première pierre d'un monument ne sont choses ni longues ni difficiles. Nous pourrions donc, avec un juste orgueil, dire aux Canadiens-Français qui viendront nous visiter au printemps : Vous avez le tombeau de Champlain, nous avons son berceau !

" Cet hommage rendu à Champlain serait un trait d'union ineffaçable entre les enfants d'une même patrie séparés par les traits."

BULLETIN DES SCIENCES.

Société entomologique du Canada.—La troisième séance générale annuelle de cette société a eu lieu le 9 janvier dernier, dans les salles de la Société Historique et Littéraire, à la Halle des Francs-Maçons, à Québec.

Le Rév. M. O. Brunet, le président, était au fauteuil présidentiel.

Le Rév. J. E. Hamel, professeur de philosophie naturelle, à l'Université Laval, fut admis comme membre de la société.

A cette séance le président M. Brunet fit connaître les progrès de la société et les précieuses acquisitions qu'elle a faites depuis l'année dernière. Le conseil présenta ensuite un rapport tout à fait satisfaisant des travaux opérés ou entrepris durant l'année écoulée.

La société entomologique de Québec se compose de vingt-un membres.

DOCUMENTS OFFICIELS.

TABLEAU de la distribution de la Subvention de l'Education Supérieure pour l'année 1866, en vertu de l'acte 18 Vict., chap. 54.

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1866.	Subvention annuelle pour 1866.
Collège McGill.....	308	2336 00	2290 00
Dépenses contingentes.....			271 00
Bishop's College.....	21	1670 00	1637 00
Total.....			4198 00